



Ivry-sur-Seine, le 2 mai 2018
MC/NL/18119/

A l'attention des CoDep et CoReg

Objet : Information sur la marque FFVélo

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le 21 avril 2018, nous avons présenté aux structures fédérales les résultats de l'observatoire du cyclotourisme, première étude de ce genre en France faite par un organisme indépendant, qui permettra de mettre en place des actions de promotion du cyclotourisme et de nos activités à tous les niveaux. Ce qui est ici la part la plus importante de cette opération.

A la suite de cette étude nous avons présenté un nouveau logo qui est une marque de la FFCT. Il permet d'exprimer que la FFCT gère toutes les pratiques du vélo en France à l'exclusion de la compétition. Cette appellation choisie « FFVélo » n'est pas le nouveau nom de la fédération mais l'expression toute simple que le cyclotourisme se pratique à vélo.

Dans le contexte de cette réunion du samedi 21 avril 2018 avec les CoDep et les CoReg, l'utilisation et la diffusion de la phrase « *la FFCT devient la FFVélo* » a été une erreur lourde de conséquences.

Ce point ne figure pas dans les conclusions de « l'Observatoire du cyclotourisme », il n'a jamais été à l'ordre du jour du comité directeur et il ne fait pas partie de nos projets.

La diffusion du document, amplifiée par Internet et les réseaux sociaux, a causé un réel malaise, car il laissait sous-entendre que la FFCT avait disparu, ce que d'ailleurs beaucoup ont interprété ainsi.

Bien entendu, ce n'est pas le cas, le logo change mais la fédération n'a été ni dissoute, ni rebaptisée ; de plus, statutairement ce ne serait pas possible sans consultation des clubs via une AG extraordinaire. Rien de tout cela n'a été envisagé. De ce fait, une nouvelle version du dossier de presse et de la plaquette institutionnelle vous parviendra prochainement.

Nous avons donc demandé au siège fédéral de reprendre l'ensemble des documents sur lesquels la référence à la FFCT avait été enlevée afin de la faire apparaître de nouveau.

Le nouveau logo, conforme aux décisions du comité directeur de la FFCT, reste quant à lui, pour sa visibilité : il est pour l'extérieur une image d'appel, notamment envers tous ceux qui pratiquent le cyclotourisme sans le savoir, mais il ne doit occulter ni la FFCT, ni notre ancrage « tourisme à vélo » et « Cyclotourisme ».

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr

Nous vous confirmons que nous prenons toutes les dispositions immédiates pour remettre tous nos supports sans exception avec la raison sociale de notre fédération qui est Fédération française de cyclotourisme.

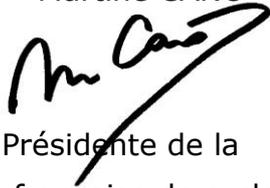
Si vous avez déjà transmis les éléments de l'Observatoire à vos clubs, vous pouvez leur communiquer cette lettre ou nous demander de réaliser cet envoi.

Nous comptons sur votre compréhension et indulgence pour nous accorder le délai utile pour remettre toutes nos informations à jour. N'hésitez pas ensuite à nous signaler des oublis toujours possibles, même si nous allons être particulièrement vigilants dans les jours et mois à venir.

Conscients du trouble que cela a pu provoquer, nous vous présentons nos excuses et vous assurons de notre attachement indéfectible à la cause du cyclotourisme.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Martine CANO



Présidente de la
Fédération française de cyclotourisme

Dominique LAMOULLER



Vice-président en charge de
la communication institutionnelle